

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois recherche Un (une) stagiaire pour une durée de 6 mois ou plus

Conditions du stage :

- Stage de 6 mois (2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2023)
- Poste basé à l'annexe de la Maison du Parc – Le Quesnoy (proche gare)
- Gratification versée mensuellement dont le montant est fixé par décret, à un niveau minimal de 15% du plafond horaire de la Sécurité Sociale défini en application de l'article L. 241-3 du cadre de la Sécurité Sociale (+ tickets restaurant + participation employeur aux frais de transport)

Date de publication : 31/01/2023

Collectivité territoriale, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois, met en œuvre la Charte du Parc aux côtés et en partenariat avec l'Etat, les collectivités locales, la Région Hauts-de-France et le Département du Nord. Créé en 1998, il a pour mission de :

- Protéger et valoriser le territoire, maîtriser les paysages
- Communiquer, sensibiliser, promouvoir le développement durable
- Contribuer au développement économique, social et culturel
- Préserver, restaurer et gérer le patrimoine naturel

La Charte du Parc 2010-2025, reconnue « Agenda 21 », intègre l'enjeu « climat » et affirme des ambitions partagées qui rejoignent celles du PCT porté par le SCoT Sambre-Avesnois (Agence de Développement et d'Urbanisme) et des « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte ». Elle affirme la nécessité, pour le territoire, de participer à la lutte contre le changement climatique (orientation 10) et de promouvoir le développement d'une citoyenneté responsable (orientation 11).

Dans ses missions d'accompagnement, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois (142 communes) développe de nombreuses actions qui contribuent à la transition énergétique et écologique du territoire : gestion écologique des espaces naturels et agricoles, préservation de la ressource en eau, développement de l'agriculture biologique, développement des circuits courts, développement de la filière bois-énergie issu du bocage, expérimentation d'opérations d'urbanisme durable, conseil en matière d'éco rénovation, accompagnement d'acteurs dans la voie de la transition énergétique...

Le territoire de la Sambre-Avesnois est engagé en matière de transition énergétique dans plusieurs contrats aux côtés de l'Etat et de l'ADEME Hauts-de-France. Depuis 2015, le Parc devient un acteur incontournable de la transition énergétique du territoire et développe ses missions d'accompagnements sur le sujet.

Missions :

Le rôle du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois est d'animer ce projet de territoire. Une de ses actions consiste à mettre en œuvre la « **Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public** » (SIRPP) accompagnée par des « **Conseillers en Énergie Partagé** » (CEP). Depuis 2017, le dispositif « SIRPP & CEP » Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public et Conseiller en Énergie Partagé vise à accompagner les communes dans la gestion énergétique de leur patrimoine public.

Les communes sont donc sollicitées pour fournir les données de consommations énergétiques de leurs bâtiments. Ce travail permet de classer les bâtiments publics du plus au moins énergivores et d'identifier le patrimoine jugé prioritaire pour atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques fixés par la réglementation.

Aujourd'hui, le territoire compte 2,5 ETP dédiés à la mission de CEP qui accompagnent 83 collectivités (64 communes accompagnées par le Parc / 19 communes accompagnées par l'ADU).

La mission de stage consiste à renforcer le dispositif afin d'accompagner les communes dans leurs projets de réduction de leurs consommations énergétiques.

Encadré par le chargé de mission transition énergétique et les Conseillers en Énergie Partagé, le ou la stagiaire aura pour missions :

- D'accompagner les CEP dans la création des BEG (Bilan Énergétique Globaux) sur une vingtaine de communes et éventuellement des nouveaux adhérents et en produire une analyse complète, en vue d'identifier le patrimoine prioritaire et représentatif ;
- De poursuivre la rédaction des diagnostics et estimer budgétairement par commune un état des dépenses en matière de consommations énergétiques de leur patrimoine public ;
- De proposer des actions pour intervenir sur le patrimoine prioritaire ;
- De recenser l'ensemble des projets (rénovation, construction neuve, production d'EnR...) des collectivités accompagnées ;
- De conseiller les communes dans leurs projets de rénovation et d'assurer le suivi ;
- D'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre opérationnelle de leurs projets (rédaction de cahier des charges...)
- D'organiser ou de participer activement aux réunions / conférences sur la thématique.

dans l'objectif de mettre à disposition des collectivités bénéficiaires de la mission une ingénierie dédiée (Conseiller en Énergie Partagé – création de poste) au sein d'une équipe dynamique et pluridisciplinaire.

Profil recherché :

- Etudiant en Bac +4/5 en génie énergétique et climatique du bâtiment, ou architecte/urbaniste spécialiste des questions de la performance énergétique du bâtiment, développement durable, énergie renouvelable...
- Aisance rédactionnelle, faculté d'animation et d'expression orale ;
- Capacité d'initiative et de synthèse ;
- Capacité à travailler en binôme sur un projet commun ;
- Maîtrise des outils de calcul thermique ;
- Permis de conduire pour les déplacements ;
- Connaissance de la réglementation thermique du patrimoine bâti ;
- Connaissance du monde des collectivités locales et des aspects juridiques appréciée.

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président du Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc - 4, Cour de l'Abbaye, 59 550 Maroilles
Tél : 03 27 77 51 60

Mail : melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com

Date limite de dépôt des candidatures : **17 février 2023**

